

Article 1 – Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande passée auprès de la société Hura Formation. Ces conditions générales définissent les modalités de fourniture par Hura Formation au Client d'une ou plusieurs prestations sous la forme d'actions de formation de type intra ou interentreprises.

Article 2 – Inscription à la formation

L'inscription s'effectue à l'aide du devis propre à Hura Formation, dûment complété et signé par le Client, ou par convention de formation établie sur demande.

L'inscription à une Formation suppose que le Client accepte le contenu de l'action, les pré-requis et les objectifs pédagogiques dont il reconnaît avoir eu connaissance.

Article 3 – Pré-requis

Afin d'assurer la qualité et les conditions de réalisation des prestations assurées par Hura Formation, il est nécessaire de respecter les pré-requis indiqués dans nos propositions. En conséquence, le Client est tenu de s'assurer que les participants à une Formation répondent en effet aux pré-requis nécessaires au suivi de ladite formation. Hura Formation procédera de façon systématique à l'évaluation des pré-requis de chacun des participants en amont de la Formation.

Article 4 – Responsabilité – Obligation de moyens

Pour l'accomplissement des prestations prévues au titre du contrat, Hura Formation s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens. Hura Formation serait cependant déchargée de toute responsabilité au cas où le Client ne fournirait pas l'ensemble des informations et des moyens nécessaires. Le Client convient par avance que la responsabilité d'Hura Formation à raison de l'exécution des obligations souscrites au présent contrat, est strictement limitée aux sommes effectivement payées au titre de ce contrat.

Article 5 – Prix et conditions de paiement

La prestation d'Hura Formation fera l'objet d'une étude préalable et d'un devis.

Nos tarifs sont établis en euros hors taxes (*TVA applicable en vigueur*). La facture, totale ou partielle, est adressée au Client après exécution, totale ou partielle, de la prestation et payable à réception de la facture, sauf conditions particulières.

Article 6 – Prise en charge par un Opérateur de Compétences

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande,
- de l'indiquer explicitement sur le devis
- de faire parvenir à Hura Formation la copie de l'acceptation de prise en charge de l'OPCO dès réception.

Dans le cas où (i) l'OPCO ne/ou (ii) que Hura Formation n'a pas reçu la prise en charge au premier jour de la Formation, le coût de la Formation sera supporté par le Client, lequel sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation

En cas de refus total ou partiel de prise en charge par l'OPCO, la part non financée sera facturée au Client.

En cas de non règlement par l'OPCO, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du Client.

Article 7 – Annulation ou report (*applicable en l'absence de conditions particulières*)**7.1 - A l'initiative du Client**

Le Client reconnaît et accepte que pour être pris en compte, tout report ou annulation doit être notifié par écrit (*e-mail ou LRAR*) à Hura Formation.

Les préavis suivants commenceront à courir à compter de la date de notification envoyée par le Client :

- Toute annulation d'une Formation moins de quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 50 % ;
- Toute annulation d'une Formation moins de cinq (5) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 75 % ;
- Toute annulation d'une Formation moins de 2 (2) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facture du montant intégral de la prestation.

7.2 - A l'initiative de l'Organisme de Formation

En cas de force majeure ou d'un nombre d'inscrits insuffisants, Hura Formation se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une Formation avec un préavis d'une (1) semaine. Hura Formation conviendra alors avec le Client d'une nouvelle date pour la réalisation de la Formation.

Article 8 – Logistique de la formation

Dans le cas de formation chez le Client (*ou en intra entreprise hors ses murs*), le Client s'engage à mettre à disposition les moyens et équipements nécessaires au bon déroulement de la formation (*salle équipée de dimension appropriée au nombre de stagiaires, paperboard, vidéoprojecteur et écran de projection, connexion Internet, ou tout autre élément spécifique demandé par Hura Formation indispensable au bon déroulement de la prestation*).

Article 9 - Confidentialité

Hura Formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel elle est tenue, les informations de toutes natures relatives au Client, à ses activités, à son organisation et à son personnel, que l'exécution de la Formation l'amènerait à connaître.

Article 10 – Propriété intellectuelle

Hura Formation et le formateur sont seuls titulaires des droits de propriété intellectuelle relatifs à la documentation stagiaire mise à la disposition du Client. Cette documentation ne peut, de quelque manière que ce soit, faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et écrit de Hura Formation. Seul un droit d'utilisation personnel, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Client. À cet égard, le Client s'interdit d'exploiter notamment à des fins commerciales, directement et/ou indirectement, la documentation mise à sa disposition.

Article 11 – Protection des données personnelles

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du Client et du Stagiaire. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément au Règlement Général relatif à la Protection des Données, le Client et le Stagiaire disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel, Peggy Dreux, par mail à peggy@hura-formation.com.

Article 12 – Droit applicable et attribution de compétences

Les parties conviennent, en cas de différend ou litige sur l'exécution du présent contrat, qu'elles s'efforcent de parvenir à un accord amiable. Le droit applicable aux présentes CGV est le droit français. Tout différend sera soumis, à défaut d'accord amiable, au Tribunal de Commerce de Paris.